

Appendice A – Dépenses du DEO au titre des subventions et des contributions pour 2003-2004

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Dépenses au titre des subventions et des contributions (\$) Exercice 2003-2004	Administration centrale	Alberta	Colombie- Britannique	Manitoba	Saskatchewan	Total
FINANCEMENT DE BASE						
<u>Diversification de l'économie de l'Ouest</u>						
Projets pilotes		48 800				48 800
Parrainage de conférences		307 531	540 243	231 700	114 577	1 194 051
Centres de services pour les femmes entrepreneures		529 716	1 136 009	1 487 670	1 010 889	4 164 284
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	1 955 242 \$	22 595 680	15 988 639	7 423 856	5 567 980	53 531 397
Préparation à l'exportation		480 364	831 255	258 154	404 320	1 974 093
Aide à la Fondation canadienne pour l'innovation		463 417	110 401	200 536	135 222	909 576
Premiers emplois en sciences et technologie		2 088 123	1 394 686	274 465	805 125	4 562 399
Accord sur le développement de Vancouver			1 797 408			1 797 408
Programme des initiatives stratégiques			375 000	426 376	1 628 900	2 430 276
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain – Financée par le BCP, modalités du BCP			134 136			134 136
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain – Financée par le PDEO, modalités du BCP			21 898			21 898
Entente Canada-Saskatchewan sur le développement économique du Nord					76 655	76 655
	1 955 242	26 513 631	22 329 675	10 302 757	9 743 668	70 844 973
<u>Aide au développement des collectivités</u>						
Aide au développement des collectivités – Fonds d'exploitation		6 747 579	7 050 607	3 422 700	2 940 000	20 160 886
Aide au développement des collectivités – Organisations de réseautage		695 404			117 025	812 429
		7 442 983	7 050 607	3 422 700	3 057 025	20 973 315
<u>Ententes de partenariat</u>						
Entente de partenariat		881 033	4 002 080	3 193 410	771	8 077 294
Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest					60 000	60 000
		881 033	4 002 080	3 193 410	60 771	8 137 294
<u>Réseaux de prestation de services</u>						
Possibilités de développement économique communautaire		150 000	2 393 949	147 500	55 467	2 746 916

Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité				185 516		185 516
Programme de stages en développement économique communautaire	130 000	337 928		20 000		487 928
Réseau de prestation de services	749 084	2 607 865	1 207 862		955 923	5 520 734
Développement économique francophone	985 152	415 000	458 000		494 155	2 352 307
	<u>2 014 236</u>	<u>5 754 742</u>	<u>2 018 878</u>		<u>1 505 545</u>	<u>11 293 401</u>
<i>Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés</i>						
Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés	4 275 320	2 037 256	5 534 151		1 228 645	13 075 372
<i>Programme de fonds de prêts et d'investissement</i>						
Programme de fonds de prêts et d'investissement			4 346 891			4 346 891
IAEICD						
IAEICD – Colombie-Britannique – Non remboursable		500 000				500 000
Sous-total – Financement de base	<u>1 955 242</u>	<u>41 127 203</u>	<u>41 674 360</u>	<u>24 471 896</u>	<u>15 595 654</u>	<u>129 171 246</u>
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE						
Infrastructure Canada	36 115 444	23 019 240	19 217 349		10 903 796	89 255 829
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest						
Projet de train rapide Richmond-Aéroport-Vancouver (RAV)		3 748 000				3 748 000
Rick Hansen Man in Motion		2 200 000				2 200 000
SUBVENTION – Amis du Musée canadien des droits de la personne			27 000 000			27 000 000
Prévention des inondations et endiguement			1 054 187			1 054 187
Programmes nationaux (baie d'Hudson)			900 000			900 000
	<u>36 115 444</u>	<u>28 967 240</u>	<u>48 171 536</u>	<u>10 903 796</u>		<u>124 158 016</u>
Total – Financement de base et complémentaire	<u>1 955 242</u>	<u>77 242 647</u>	<u>70 641 600</u>	<u>72 643 432</u>	<u>26 499 450</u>	<u>253 329 262</u>
Loi sur les prêts aux petites entreprises et Loi sur le financement des petites entreprises						16 900 000
						270 229 262 \$

Appendice B – Contributions de plus de 200 000 \$

Contributions de plus de 200 000 \$				
N^{bre} de projets			N^{bre} de projets	
N^{bre} de bénéficiaires			N^{bre} de bénéficiaires	
Alberta			Colombie-Britannique	
1	1	Alberta Cancer Board	2	1 A.S.T.C. Science World Society
1	1	Alberta Health and Wellness	1	1 Fondation Bill Reid
1	1	Calgary Economic Development Ltd.	2	1 British Columbia Cancer Foundation
1	1	Canada West Foundation	1	1 British Columbia Institute of Technology
1	1	Canada West Health Innovation Council	1	1 Ville de Prince Rupert
1	1	Canadian Environmental Technology Advancement Corporation – West	2	1 Ville de Vancouver
1	1	Caritas Health Group	3	1 Community Futures Development Association of B.C.
1	1	Ville d'Edmonton	2	1 Piles à combustible Canada
3	1	Community Futures Network Society of Alberta	1	1 Genome British Columbia
1	1	Chambre de commerce d'Edmonton	1	1 H. R. MacMillan Space Centre Society
2	1	Edmonton Economic Development Corporation	1	1 Collège universitaire de Malaspina
1	1	Institut de technologie du nord de l'Alberta	1	1 Fondation Neil Squire
1	1	PTAC Petroleum Technology Alliance	1	1 Fondation NewMic

		Canada			
1	1	Southern Alberta Institute of Technology	1	1	Centre communautaire de la Nation Nuxalk
3	1	Telecommunications Research Laboratories and TR Technologies Inc.	2	1	Collège universitaire de l'Okanagan
11	1	Conseil d'administration de l'Université de l'Alberta	1	1	Pacific Corridor Enterprise Council
2	1	Conseil d'administration de l'Université de Calgary	2	1	RAV Project Management Ltd.
1		Conseil d'administration de l'Université de Calgary	1	1	Fondation Rick Hansen Man in Motion
1	1	Alliance touristique de l'Ouest et du Nord du Canada	1	1	Université Royal Roads
1	1	Tourism Standards Consortium (Western Canada) Inc.	2	1	Université Simon Fraser
1	1	University Technologies International Inc.	2	1	Université de la Colombie-Britannique
2	1	Westlink Innovation Network Ltd.	1	1	Université de Northern British Columbia
39	21		1	1	Université de Victoria
			1	1	Vancouver Aquarium Marine Science Centre
			2	1	Western Canadian Universities Marine Biological Society
			1	1	

					Young Women's Christian Association
			37	26	
Saskatchewan			Manitoba		
1	1	Athabasca Economic Development & Training Corp.	1	1	Acetek Composites Inc. Acision Industries Incorporated
1	1	Communities Of Tomorrow – Partners For Sustainability Inc.	1	1	CancerCare Manitoba
1	1	Petroleum Technology Research Centre Inc.	1	1	Community Futures Partners Of Manitoba
1	1	Usine pilote d'extraction de protéines, d'huiles et de féculents	2	1	Composites Innovation Centre Manitoba Inc.
1	1	Saskatchewan Agrivision Corporation	2	1	Amis du Musée canadien des droits de la personne
1	1	Université de Régina	1	1	Collège Red River
1	1	Université de la Saskatchewan - (VIDO)	1	1	The Forks Renewal Corporation
1	1	Wanuskewin Heritage Park Authority	1	1	Thundersong GP Inc.
1	1	Wascana Centre Authority	2	1	Université du Manitoba
9	9		2	1	Vehicle Technology Centre Inc.
			1	1	Office régional de la santé de Winnipeg
			15	11	
			100	67	

Appendice C – Paiements de transfert d'avril 2002 à septembre 2004

Paiements de transfert d'avril 2002 à septembre 2004
(30 mois)

	Total				
	N ^{bre}	%	\$	%	Moyenne
200 000 \$ et moins	2 128	95,5 %	40 086 424	25,4 %	18 838
Plus de 200 000 \$					
Autres	92	4,1 %	63 559 611	40,3 %	690 865
Organisations ayant reçu un paiement de plus de 3 millions de dollars (en un seul paiement de transfert) – montant versé	8	0,4 %	54 018 759	34,3 %	6 752 345
	100	4,5 %	117 578 370	74,6 %	1 175 784
	2 228	100,0 %	157 664 794	100,0 %	70 765

Appendice D – Demandes retirées ou refusées

**Paiements de transfert – Demandes retirées ou refusées
Avril 2002 à septembre 2004**

	C.-B.	Alberta	Sask.	Man.	Total
N^{bre} total de contributions	1 175	457	331	265	2228
N^{bre} de demandes retirées	30	25	10	3	68
	2,55 %	5,47 %	3,02 %	1,13 %	3,05 %
N^{bre} de demandes refusées	10	5	2	0	17
	0,85 %	1,09 %	0,60 %	0,00 %	0,76 %
Non-bénéficiaires (nombre)	40	30	12	3	85
Non-bénéficiaires (pourcentage)	3,40 %	6,56 %	3,63 %	1,13 %	3,82 %

Appendice E – Parrainage de conférences

Du 1^{er} avril 2002 au
23 septembre 2004
Par région et sous-programme
AIDE FINANCIÈRE À
L'ORGANISATION DE CONFÉRENCES

	N ^{bre}	Montant moyen	Coût du projet (%)	Coût du projet	Montant approuvé	5 000 \$ et plus				Moins de 5 000 \$			
						N ^{bre}	Montant moyen	Valeur	Valeur (%)	N ^{bre}	Montant moyen	Valeur	Valeur (%)
Alberta	104	9 382	3,41 %	28 589 763	975 681	77	11 894	915 831	93,87 %	27	2 217	59 850	6,13 %
Colombie- Britannique	288	5 280	6,15 %	24 735 517	1 520 736	136	8 589	1 168 167	76,82 %	152	2 320	352 569	23,18 %
Manitoba	81	5 643	12,96 %	3 525 755	457 052	50	7 848	392 400	85,85 %	31	2 086	64 652	14,15 %
Saskatchewan (Le montant du projet équivaut au montant approuvé)	65	3 403	100,00 %	221 202	221 202	21	6 980	146 589	66,27 %	44	1 696	74 613	3,73 %
TOTAL	538	5 901	5,56 %	57 072 238	3 174 671	284	9 236	2 622 987	82,62 %	254	2 172	551 684	17,38 %

Appendice F – Premiers emplois

Du 1^{er} avril 2002 au 23 septembre 2004
Par région et sous-programme
Premiers emplois en sciences et technologie

	N ^{bre}	Montant moyen	%	Coût du projet	Montant approuvé
Alberta	172	20 998	48,10 %	7 509 033	3 611 647
Colombie-Britannique	134	19 554	44,02 %	5 951 695	2 620 195
Manitoba	21	23 643	46,01 %	1 079 002	496 502
Saskatchewan	66	23 331	46,69 %	3 297 758	1 539 858
TOTAL	393	21 039	46,35 %	17 837 488	8 268 202

Appendice G – Préparation à l'exportation

Du 1^{er} avril 2002 au 23 septembre 2004

Par région et sous-programme

Préparation à l'exportation (XHZ)

	N ^{bre}	Montant moyen	%	Coût du projet	Montant approuvé
Alberta	59	14 012	48,79 %	1 694 321	826 726
Colombie-Britannique	83	18 298	45,47 %	3 339 716	1 518 716
Manitoba	21	17 489	47,56 %	772 275	367 275
Saskatchewan	33	19 645	46,66 %	1 389 288	648 288
TOTAL	196	17 148	46,71 %	7 195 600	3 361 005

Appendice H – Communiqué du 28 février 1995

**À PUBLIER
LE 28 FÉVRIER 1995**

**DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST PREND UNE NOUVELLE
ORIENTATION**

OTTAWA – Le ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest, Lloyd Axworthy, a annoncé aujourd'hui un important changement de l'orientation du Ministère qui permettra un meilleur accès des petites entreprises de l'Ouest canadien aux capitaux du secteur privé.

Ce changement signifie que le Ministère n'accordera plus de prêts directs aux entreprises, pour se consacrer désormais :

- au rassemblement de fonds de financement ciblés, en coopération avec les établissements de prêts commerciaux, afin de mieux servir les petites entreprises;
- à l'amélioration de l'accès au financement, facilité par le secteur privé;
- à l'établissement d'alliances stratégiques avec les provinces, l'industrie et les institutions financières;
- à la mise en place d'un guichet unique de services pour les entreprises de l'Ouest canadien;
- au développement économique des collectivités;
- à la représentation des intérêts de l'Ouest sur la scène nationale.

DEO met en œuvre un certain nombre des recommandations formulées par le Comité du caucus, présidé par Morris Bodnar, député de Saskatoon-Dundurn, qui a tenu des consultations publiques sur le développement économique dans toutes les régions de l'Ouest. Une des principales nouvelles initiatives permettra de travailler de concert avec les institutions financières telles que les banques à charte, les coopératives d'épargne et de crédit, les sociétés de fiducie, les coopératives, la Société du crédit agricole et la Banque de développement du Canada. Le but de cette initiative est de bâtir des alliances stratégiques pour faciliter l'accès aux capitaux du secteur privé et d'aider les petites entreprises de l'Ouest canadien, notamment les industries nouvelles ou émergentes. Ces entreprises sont la clé de la croissance économique de l'Ouest canadien, mais elles font face à des problèmes d'accès aux capitaux. Cette nouvelle approche entraînera la mise en commun de fonds publics et privés destinés aux secteurs d'avenir, et elle sera administrée par des institutions financières conformément aux pratiques commerciales.

La priorité du Ministère évolue depuis novembre 1993, lorsque les responsables du programme d'aide aux entreprises ont décidé de mettre l'accent sur les petites entreprises et de conclure des alliances stratégiques avec les provinces, les industries et les autres intéressés de l'Ouest canadien.

Selon M. Axworthy : « Les réalités économiques actuelles exigent qu'on fasse plus avec moins. Le Ministère a étudié des méthodes permettant d'augmenter les investissements du secteur privé dans les petites entreprises et de faciliter l'accès aux capitaux de ces dernières. Nous prévoyons utiliser nos ressources financières limitées pour accroître l'investissement du secteur privé ainsi que le montant des capitaux accessibles à des conditions commerciales aux entreprises de l'Ouest. L'accès aux capitaux est un des grands problèmes des petites entreprises, et je suis convaincu que nous pouvons travailler de concert avec les institutions financières pour faciliter cet accès ».

M. Axworthy a ajouté que le Ministère était désormais responsable du Programme de développement des collectivités en soulignant qu'il s'agit là d'un autre exemple de collaboration avec la collectivité et le secteur privé. Le programme a été conçu pour répondre aux besoins des collectivités et il est dirigé à titre bénévole par des chefs d'entreprise et des dirigeants communautaires. Dans le cadre de ce programme, on finance des projets en fonction de leur intérêt commercial. Le programme correspond à l'approche stratégique plus générale de DEO (centrée sur le développement économique) en établissant un réseau de base pour connaître les besoins et les priorités des collectivités et offrir les services du gouvernement canadien en milieu rural. L'intégration de ces programmes profitera aux petites collectivités en leur offrant un accès à des capitaux mobilisés.

Les services offerts par le Ministère aux entreprises de l'Ouest canadien s'accroissent et s'améliorent grâce à l'expansion continue des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) dans l'Ouest. Ces centres offrent un accès par guichet unique aux programmes fédéraux dans les quatre provinces de l'Ouest et ils seront bientôt implantés dans des régions rurales. Le Ministère continuera à travailler étroitement avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales dans le but d'intégrer et de regrouper tous les renseignements commerciaux et les services du gouvernement en un seul endroit. Pour obtenir de l'information sur les nouveaux capitaux permanents ciblés ou y avoir accès, il faut en premier lieu communiquer avec l'un des CSEC.

Voici ce qu'en a dit M. Axworthy : « J'ai toujours plaidé la cause d'une coopération plus étroite entre les gouvernements, le secteur privé et les autres parties intéressées pour améliorer les services et assurer l'utilisation optimale des deniers publics. On retrouve ce point de vue dans notre rapport de 1993, *Western Cooperation: A Vision for Economic Renewal in Western Canada* (Coopération dans l'Ouest : un projet de renouveau économique dans l'Ouest canadien); c'est en outre le fondement de ces nouvelles initiatives. Les nouveaux fonds communs d'investissement nous permettront de travailler de concert avec les institutions financières pour mobiliser des sommes importantes provenant du secteur privé et en faire bénéficier les petites entreprises. »

La nouvelle orientation du Ministère reflète les mesures économiques soulignées lors de la présentation du budget fédéral lundi.

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ
COMMUNIQUER AVEC :**

**Gary Webster
Sous-ministre adjoint
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Edmonton (Alberta)
(403) 495-4164
(403) 292-5382 (Calgary direct)**

NOUVELLE ORIENTATION DE DEO

POINTS SAILLANTS

- Diversification de l'économie de l'Ouest n'accordera plus de prêts directs aux entreprises.
- Le budget de fonctionnement pour les programmes du Ministère a été réduit et, durant les prochaines années, subira d'autres réductions de l'ordre de 75 %; il y a également une réduction immédiate de 49 millions de dollars (22 %). À partir de 1996-1997, DEO devra financer ses activités courantes à partir des sommes qui lui seront remboursées sur les prêts consentis antérieurement.
- Des fonds d'investissement pour l'Ouest seront créés, en coopération avec des institutions de crédit commerciales afin d'aider les petites entreprises des industries et des secteurs que l'on a désignés comme étant la clé de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. La mobilisation de capitaux provenant du secteur privé accroîtra davantage l'accès aux capitaux que ne l'avaient fait les politiques de financement précédentes.
- L'accès à des capitaux est l'un des grands problèmes des petites entreprises de l'Ouest canadien, et DEO se consacrera à accroître l'accès des petites entreprises aux institutions financières telles que les banques à charte, les coopératives d'épargne et de crédit, les sociétés de fiducie, les coopératives, la Société du crédit agricole et la Banque de développement du Canada. Les prêts provenant de ces fonds d'investissement seront accordés en fonction de l'intérêt commercial du projet.
- Le Ministère ciblera plus particulièrement les secteurs émergents à forte croissance, comme la biotechnologie agricole, les industries de l'environnement, le tourisme et les produits agricoles à valeur ajoutée. Au moyen de l'Initiative pour les femmes entrepreneures, DEO s'attachera aux obstacles qui peuvent nuire aux femmes qui possèdent une entreprise.
- DEO tentera de mettre en place un contexte entrepreneurial sans obstacles réglementaires et sans chevauchement ni double emploi entre les gouvernements. DEO encouragera la création d'alliances stratégiques avec les provinces, les associations industrielles et les institutions financières dans le but de lancer des initiatives conjointes dans les industries émergentes et les industries de croissance de l'Ouest canadien.
- DEO mettra de l'avant le développement communautaire en aidant les régions rurales à réaliser leur potentiel économique par l'entremise du Programme de développement des collectivités et d'autres initiatives. Le Programme de développement des collectivités permet de rassembler les collectivités afin de créer des emplois dans des entreprises nouvelles ou en expansion. Il est géré principalement par des bénévoles locaux qui sont responsables de l'évaluation (avec l'aide des agents du gouvernement) de l'ensemble des besoins économiques de la région et de l'établissement d'un plan stratégique visant à répondre à ces besoins.

- DEO offrira l'accès par le truchement d'un guichet unique à un vaste éventail de services commerciaux, assurés par les secteurs public et privé, grâce à l'expansion des centres de services aux entreprises du Canada en milieu urbain et des bureaux d'aide au développement des collectivités en milieu rural.
- DEO continuera de faire connaître le point de vue l'Ouest canadien et de défendre les intérêts de cette région dans la prise de décisions nationales.

NOUVELLE ORIENTATION DE DEO

DOCUMENT D'INFORMATION

En novembre 1993, DEO a décidé d'accorder son aide financière exclusivement aux petites entreprises. Le Ministère a mis l'accent sur la coopération régionale et les initiatives stratégiques à l'échelle de l'Ouest canadien. Ainsi, des initiatives de coopération sont en cours dans des secteurs tels que la commercialisation du tourisme et les exportations d'aliments.

Depuis, le Ministère a entrepris une série de consultations de l'industrie de l'Ouest et des provinces au sujet de la diversification de l'économie de l'Ouest et de l'orientation future de DEO. Les consultations publiques, menées par le Comité du caucus et présidées par Morris Bodnar, député de Saskatoon-Dundurn, ont permis d'élaborer des recommandations utiles pour promouvoir le développement économique de la région.

Plusieurs thèmes se sont dégagés de ces consultations. Les Canadiens de l'Ouest considèrent qu'une coopération entre les provinces de l'Ouest assurerait une utilisation optimale des deniers publics et que l'investissement public doit viser les secteurs ayant une importance stratégique. Les consultations ont mis en relief l'importance des collectivités pour la vitalité économique de l'Ouest canadien et le fait que le développement communautaire doit être fondé sur les besoins et les priorités cernés par chaque collectivité. Finalement, pendant ces consultations, on a insisté sur l'importance d'intégrer les intérêts de l'Ouest canadien dans la prise de décisions nationales. La nouvelle orientation de DEO tient compte de tous ces thèmes.

Les activités de DEO seront axées sur cinq secteurs clés :

1. **Mettre en place un climat commercial positif** : DEO tentera de mettre en place un contexte entrepreneurial sans obstacles réglementaires et sans chevauchement ni double emploi entre les gouvernements. DEO encouragera l'établissement d'alliances stratégiques dans l'Ouest et aidera les entreprises de l'Ouest canadien à être plus compétitives au niveau international.
2. **Soutenir les investissements stratégiques dans l'Ouest canadien** : DEO créera des fonds d'investissement avec des institutions financières pour accroître l'accès des petites entreprises aux capitaux à des conditions commerciales. La majeure partie des ressources limitées du Ministère sera consacrée aux initiatives stratégiques dans des industries à fort potentiel d'accroissement et dans des secteurs qui ont une importance stratégique pour la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.
3. **Promouvoir le développement communautaire** : DEO aidera les collectivités à cerner leurs besoins et leurs priorités en appuyant les stratégies de développement de l'économie locale, grâce au Programme de développement des collectivités et à un accès accru aux capitaux. On crée des centres de services pour les femmes entrepreneures afin de leur offrir un ensemble de services, y compris un accès accru aux capitaux.

4. **Être le chef de file dans la prestation de services aux entreprises :** DEO offrira un accès de guichet unique à des services commerciaux grâce à l'expansion des centres de services aux entreprises du Canada et au prolongement des services dans les régions rurales.

5. **Défendre les intérêts de l'Ouest dans le processus de prise de décisions nationales :** DEO continuera de faire connaître le point de vue de l'Ouest lors de prises de décisions nationales et de concevoir des initiatives fédérales répondant aux besoins particuliers de l'Ouest canadien.

Appendice I – Entrevues de l'enquête préliminaire

Endroit	Poste
Administration centrale	Directeur général, Services intégrés Directeur général, Finances et programmes ministériels Directeur, Politiques Directrice, Programmes, AC Gestionnaire de programmes, AC Conseillère principale, Politiques et planification, AC Gestionnaire, Comptabilité ministérielle et politiques
Alberta (Edmonton)	Sous-ministre adjoint par intérim Directeur par intérim, Politiques, planification et relations extérieures Directeur par intérim, Opérations Gestionnaire, Services aux programmes, au partenariat et à l'entrepreneuriat Gestionnaire, Infrastructure Gestionnaire, Finances Gestionnaire, Contrôle et paiements Gestionnaire par intérim, Consultations, marketing et communications
Alberta (Calgary)	Gestionnaire par intérim des opérations Agent aux entreprises Agent aux entreprises par intérim
Colombie-Britannique (Vancouver)	Sous-ministre adjoint Conseiller en chef, Industrie du bois d'œuvre Directrice générale, Opérations Directrice, Politiques, planification et relations extérieures Gestionnaire, Politiques stratégiques et analyse économique Gestionnaire, Innovation Gestionnaire, Collectivités durables rurales Gestionnaire, Développement des entreprises et entrepreneuriat Gestionnaire par intérim, Collectivités durables urbaines

Gestionnaire par intérim, Finances et services ministériels
Gestionnaire par intérim, Marketing et communications
Agent régional des finances
Gestionnaire, Contrôle et paiements
Agent principal d'évaluation environnementale
Agent principal de la politique
Agent de programme
Agent des communications
Agent de projet

Saskatchewan (Saskatoon)

Directeur général, Opérations
Gestionnaire, Programmes nationaux
Gestionnaire, Activités de projet
Gestionnaire, Finances et services ministériels
Agent principal d'aide aux entreprises, Ententes de partenariat
Agent principal d'aide aux entreprises, Programmes nationaux
Agent principal de développement économique

Saskatchewan (Regina)

Agent principal d'aide aux entreprises, Programmes nationaux (Infrastructure)
Agent de développement économique
Agente de développement économique

Manitoba (Winnipeg)

Directeur général, Opérations
Gestionnaire, Opérations (Partenariats de prestation de services)
Gestionnaire, Opérations (Exécution des programmes)
Gestionnaire, Finances et services ministériels (Surveillance et paiements)
Gestionnaire, Consultations, marketing et communications
Administrateur, Entente sur le développement urbain

Association d'aide au développement des collectivités de la Colombie-Britannique

Agent d'examen de la qualité
Agente d'examen de la qualité
Gestionnaire financier et chef de bureau
Gestionnaire du fonds d'investissement

Future Corp Cowichan

Directeur général

Directeur général adjoint

Community Futures Development Corporation of Central Island

Analyste commercial

Community Futures South Fraser

Directeur général

Agent d'information du public, Chilliwack

Coordinateur de l'adaptation économique communautaire

Conseiller auprès des entreprises, Chilliwack

Appendice J – Suivi de la vérification portant sur le suivi des projets et les paiements décembre 2005

<p>1. Élaborer un cadre de gestion des risques pour l'ensemble de l'organisation.</p>	<p>Les CGRR et les CVAR sont élaborés chaque fois que les programmes doivent être renouvelés. On a tenu compte des risques pendant l'élaboration des CGRR et des CVAR et des plans de surveillance des programmes.</p> <p>Les risques liés au projet ont été évalués par la fonction de SPP et des nouveaux critères ont été élaborés. Le risque est maintenant automatiquement intégré au RDR, et le niveau de risque est enregistré dans le système GX.</p> <p>KPMG a recommandé que des changements soient apportés à la politique de vérification du PDEO. Ces changements devraient être apportés durant le prochain exercice, et un nouvel outil d'échantillonnage aléatoire fourni par Vérification et Évaluation, devrait être ajouté.</p>
<p>2. Créer une fonction de mesure du rendement des projets.</p>	<p>L'outil d'évaluation des projets (OEP) sert à établir les mesures du rendement (indicateurs). La fonction de SPP s'est engagée à concevoir un système de suivi des résultats.</p>
<p>3. Terminer l'élaboration et la mise en œuvre des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) et des cadres de vérification axés sur le risque (CVAR) pour tous ces programmes.</p>	<p>PDEO – Les CGRR et les CVAR ont été mis en œuvre pour le programme.</p> <p>Programme de développement des collectivités – Le CGRR et le CVAR ont été approuvés.</p> <p>Programme de fonds de prêts et d'investissement – Le CGRR et le CVAR sont en attente d'approbation.</p> <p>Économie sociale – Le CGRR et un CVAR ont été approuvés.</p> <p>Initiative pour les femmes</p>

	entrepreneures (IFE) – En préparation.
4. DEO devrait établir des normes pour les activités de suivi et de vérification des demandes.	On a élaboré un processus d'examen sommaire plutôt que complet des demandes. On n'adoptera pas des normes différentes selon les programmes. Le niveau d'examen sera fondé sur le risque. On élabore des formulaires d'examen et des processus normalisés qui permettront de fixer les normes.
5. DEO devrait élaborer et tenir à jour des politiques et procédures normalisées pour la fonction de SPP dans toutes les régions.	Le groupe de travail chargé de cette tâche est très avancé. Jusqu'à maintenant, il a normalisé les instructions, les formulaires et les exigences en matière de rapport à l'intention des clients. La trousse de demande qu'utilise la fonction de SPP à l'interne est presque complétée. Des travaux sur la réussite des projets seront entrepris durant le prochain exercice. Les politiques sont affichées sur le site intranet de l'AC.
6. DEO devrait préciser son intention d'associer la fonction de SPP à l'examen de la version préliminaire des ententes de contribution.	Dans les trois régions dotées d'un groupe de SPP indépendant, les ententes sont examinées.
7. DEO devrait déterminer et combler les besoins en formation sur la fonction de SPP.	On a formé une équipe ministérielle comprenant trois gestionnaires de la fonction de SPP. On planifie une formation de trois jours en 2006. Plus de la moitié des personnes travaillant à une fonction de SPP régionale sont représentées dans le groupe de travail sur le SPP. Ainsi, au fur et à mesure que le processus est examiné ou mis au point, un transfert de connaissance a lieu automatiquement. À cause de la structure opérationnelle différente de la Saskatchewan, la formation sera offerte lorsque les procédures seront complétées.
8. DEO devrait définir et mettre en	L'administration centrale assume ce rôle et

oeuvre un rôle de coordination centrale de la fonction de SPP.	les travaux du groupe de travail sur le SPP sont consignés sur le site intranet. La mission et le mandat sont aussi affichés sur ce site.
9. DEO devrait élaborer des normes opérationnelles et des mesures de rendement pour la fonction de SPP.	Le groupe de travail sur la fonction de SPP étudie la possibilité de modifier le processus qui sert à fixer les normes. On effectuera une évaluation à une date ultérieure pour déterminer les besoins. Les membres du groupe de travail sur le SPP échangent leurs pratiques exemplaires.
10. DEO devrait mettre en oeuvre un processus d'examen d'assurance de la qualité et effectuer des vérifications internes périodiques de la fonction de SPP.	Le groupe de travail évalue et normalise les processus. Par la suite, une vérification sera effectuée. Le formulaire d'examen de l'assurance de la qualité doit être conservé. Après la mise en oeuvre (environ un an), on évalue le fonctionnement de ce processus.
11. Donner suite aux recommandations de la vérification du Programme de développement des collectivités (Grant Thornton, 2003) et évaluer s'il est possible de les appliquer à tous les types de partenaires qui fournissent des services.	On est à concevoir un système électronique de production de rapport pour les rapports sur le rendement.
12. Améliorer les capacités relatives aux rapports d'information sur la gestion.	Les améliorations apportées à l'outil d'évaluation des projets nous permettent de recueillir plus de renseignements, donc de concevoir des rapports (dans InfoQuest) pour évaluer ces renseignements. Nous avons maintenant un rapport accessible pour la SAP.
13. Envisager la mise en oeuvre d'un système de gestion des projets.	La passerelle d'accès aux projets est notre système de gestion des projets; il permet de connaître toutes les phases du cycle de vie d'un projet.
14. DEO devrait examiner la structure de la fonction de SPP, ses niveaux de dotation et sa composition.	La normalisation est en cours. Lorsqu'elle sera terminée, les niveaux de dotation et la composition feront l'objet d'un examen. Une fois les nouveaux processus mis en place, nous examinerons la démarche du cycle de vie adoptée par la Saskatchewan pour voir dans quelle mesure cette démarche a fonctionné.